

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 2

Regards croisés sur la politisation des individus : ici et ailleurs, hier et aujourd'hui

VAIREL Frédéric (CEDEJ, Le Caire)

frederic.vairel@cedej.org.eg

ZAKI Lamia (IRMC, Tunis)

lamia.zaki@gmail.com

Politisation sous contrainte et politisation de la contrainte. Outsiders politiques et outsiders de la ville au Maroc

« On vit comme des animaux, nos enfants jouent dans la boue, on n'a que le droit de s'asseoir par terre et de se taire. Si tu lèves les yeux, tu vas manger le bâton [être battu] jusqu'à ce que tu s'assoies par terre et que tu te taises. On ne vit pas, on n'est rien, moi je n'ai pas la carte [carte d'identité nationale]. L'Etat ne fait rien pour nous, il n'y a que le mépris » (Mohamed, Carrières Centrales¹, 2002).

« Je m'appelle Khadija El Menouzi, je suis âgée de 78 ans. J'ai toujours rêvé d'une vie paisible et tranquille. Mais, qu'elles ont été nombreuses mes souffrances ! Mon fils Houcine El Menouzi, né en 1943, mécanicien d'avions, syndicaliste et membre de l'Union des Forces Populaires, a été enlevé le 29 octobre 1972. En dehors de tout cadre légal, il entame sa 10278^{ème} journée de détention dans un lieu où on ne peut ni le contacter, ni lui rendre visite » (Mère d'un détenu politique²).

Ces deux extraits d'entretien relatent des expériences différenciées de violence politique : répression ouverte et frontale dans un cas, avec l'intrusion brutale et fracassante de l'Etat autoritaire dans la vie d'une mère de famille, sanction plus larvée dans l'autre cas, faite du maintien au quotidien et sur le long terme des habitants de bidonville dans une situation incertaine et précaire. La domination (qui impose l'illégitimité politique pour les victimes des « années de plomb », l'illégitimité urbaine pour les bidonvillois) prend des formes et revêt des enjeux différents. Elle donne lieu à des modes de revendication hétérogènes dont on travaillera ici les écarts autant que les échos et les similitudes : mobilisations collectives « classiques » des victimes de la répression marocaine, dont l'issue dépend entre autres de leur capacité à investir l'espace et le débat publics ; mobilisations silencieuses et atomisées des bidonvillois, dont la réussite dépend cette fois de l'aptitude à progresser « à pas feutrés » et le plus souvent individuellement pour contourner l'interdit et s'ancrer à la ville.

En s'intéressant à des acteurs qui revendiquent leur place dans le système politique mais en sont plus ou moins efficacement évincés (victimes des « années de plomb ») et à des exclus du système urbain qui cherchent à s'intégrer à la ville notamment en s'appuyant sur des réseaux de clientélisme électoral (bidonvillois), on montrera comment se construit et s'exprime une « politisation sous contrainte », mais aussi une « politisation de la contrainte ». Plaçant l'analyse au carrefour entre formes institutionnalisées et modes informels de négociation politique, on insistera d'abord sur la double dimension objective (en termes de

¹ C'est l'un des plus anciens et des plus grands bidonvilles casablancais, connu notamment pour l'investissement de ses habitants dans la résistance au Protectorat.

² Message reçu sur la liste de diffusion *Le Maghreb des Droits de l'Homme*, 19 décembre 2000.

rappports de force) et subjective (en termes de labellisation à la fois individuelle et collective par les acteurs) de la politisation. En cela, on évite la définition restrictive de l'approche politologique qui considère que les ressorts de l'action publique passent essentiellement par les appareils centraux (singulièrement en contexte autoritaire) et la définition extensive de certains sociologues ou géographes, notamment de l'urbain, qui ont tendance à politiser systématiquement les formes d'interaction qui se déploient en dehors de la politique institutionnelle, courant ainsi le risque d'une dilution du politique. On verra que la politisation des individus n'advient pas en état d'apesanteur sociale et politique, mais qu'elle opère à travers des collectifs et en contexte. On travaillera ensuite l'ambivalence et la fluidité des phénomènes de politisation, en montrant que la dépolitisation peut constituer un argument politique. Les deux processus ne doivent pas forcément être considérés comme exclusifs l'un de l'autre : ils peuvent exister synchroniquement.

Tenant compte du fait que les processus politiques ne se répliquent pas à l'identique mais se déclinent différemment en fonction des échelles, on défend au plan méthodologique une analyse du politique par le bas, mais qui s'attache à prendre en compte les effets de contexte et les logiques d'acteurs à plusieurs niveaux, pour démontrer les nuances et le caractère équivoque de la politisation des individus.

1-Politisation sous contrainte, politisation de la contrainte

1) La politisation en régime autoritaire : passages au registre polémique

Si la politisation des individus dominés se fait en marge des questions et actions « politiquement correctes », elle est aussi liée à la manière dont le pouvoir invente, met en scène, impose certaines questions en problèmes publics, mais surtout à la façon dont il ignore ou refuse d'en reconnaître d'autres. Travaillant le lien classique entre politisation et conflictualisation, on montrera que la conflictualisation peut prendre appui sur la sphère intime.

Dans les deux cas qui nous intéressent, c'est lorsque le fonctionnement routinier de l'Etat autoritaire porte atteinte au quotidien des individus qu'il suscite leur réaction. En volant leur raison de vivre (au nom de la raison d'Etat) à des mères qui s'accommodaient jusque-là de l'autoritarisme comme état politique déconnecté de l'existence ordinaire, les pouvoirs publics les poussent à redéfinir les champs du public et du privé. La répression du régime, en arrachant les fils à la cellule familiale, entraîne les mères en politique à travers cette rupture biographique. La gestion publique de certains problèmes sociaux produit également une politisation (pratique, habitante) par l'expérience du quotidien. C'est la gestion « par l'absence », « par le manque », de la question des bidonvilles (par la privation des services et des infrastructures de base), qui conduit cette fois à la politisation des individus.

La politisation par ricochet de la violence d'État

Dans les années 1970, les dispositifs d'action coercitive employés par le régime marocain pour établir et maintenir l'unanimité autour du triptyque « Dieu, la patrie, le Roi », rencontrent l'opposition des familles de ceux qui, en raison de leurs activités politiques au sein de l'extrême gauche, se situent hors de la communauté politique.

Les mères et épouses des militants marxistes-léninistes sont brusquement projetées dans le monde politique par la nécessité de rendre visite aux militants, de leur apporter un soutien moral et matériel. La solidarité familiale prend une signification politique : l'amour maternel devient polémique, le secours parental est perçu comme une forme de défi au pouvoir. A la douleur d'avoir « perdu » un fils, s'ajoute l'épreuve directe de l'arbitraire de l'administration

judiciaire et carcérale. Les témoignages disent la violence des interrogatoires et des perquisitions, la brutalité des menaces policières, le stress des filatures, l'intensité des vexations. Ils racontent la découverte traumatisante d'un univers répressif qui passe de l'ordre de la rumeur et du fantasme à celui du réel.

La politisation des mères de victimes est une politisation par ricochet : elle ne provient pas de l'expérience quotidienne de l'arbitraire ou de la violence subis par les individus. Elle opère d'abord lorsque le pouvoir autoritaire fait une incursion violente dans le champ domestique. Le refus de l'autoritarisme et de ses contraintes, pourtant intégrées par les mères qui s'en accommodaient, n'intervient qu'au moment où les agences de sécurité atteignent la cellule familiale dans son intimité. Ce refus est motivé par un sentiment d'injustice d'autant plus fort qu'il est nourri par l'incompréhension des logiques de fonctionnement de la politique instituée : « quelles actions répréhensibles leurs fils ont-ils commises pour être détenus au secret ? qu'ont-elles pu bien faire pour mériter cela ? ».

La politisation prend forme publiquement dans les visites aux fils en prison, la démonstration de soutien à ceux qui se placent hors de la communauté politique. Le caractère intolérable de l'arrachement des fils à leurs mères est requalifié dans les termes et les catégories des luttes politiques. Enlevés et détenus, ils se muent en victimes de « l'oppression » ou de « la dictature » aux yeux de leur famille qui découvrent parfois même leurs engagements politiques [Menehbi, 2001]. L'arbitraire et la répression poussent à une redéfinition de la partition public/privé. D'une part, par une sorte de contagion de l'illégitimité politique, la recherche d'un fils ou d'un frère disparu devient elle-même « motif » de disparition. De l'autre, les familles demandant des informations sur le sort de leur proche entrent de ce fait dans l'espace public quoique de manière atomisée dans un premier temps.

La politisation de la souffrance au quotidien et sur le long terme : de l'illégal au légitime

Contrairement aux mères de victimes, dont la politisation part d'un événement déclencheur qui les amène à requalifier leur sentiment maternel en engagement politique, la politisation des bidonvillois s'opère de manière « diffuse », dans la répétition du taradage et de l'opposition aux autorités. Le caractère illégal du bidonville illustre certes la capacité des individus à braver les règles juridiques ; l'installation n'est cependant pas considérée comme une négation de l'ordre imposé et ne traduit pas un rejet du système politique : elle relève de la nécessité et de la survie. Pourtant, l'accumulation dans la durée d'un capital de souffrance transforme la lecture que les bidonvillois font de leur situation : le sort est progressivement commué en injustice.

Alors que dans les quartiers réguliers, la question des infrastructures de base (fourniture en eau et en électricité...) fait généralement l'objet d'un consensus, elle s'appréhende au bidonville d'abord sous le prisme du manque et de l'urgence. L'espace constitue un enjeu politique d'autant plus important que l'Etat, refusant d'équiper lui-même le territoire du bidonville, s'oppose également à toute forme d'aménagement par les habitants, de peur que cette tolérance ne soit interprétée comme une forme de reconnaissance de l'installation des bidonvillois. Il s'agit de maintenir ces derniers dans une situation d'insécurité latente qui alimente leur fragilité par rapport au pouvoir et constitue un moyen de contrôle efficace puisqu'il limite la cristallisation des frustrations et l'affirmation des revendications (même si les pouvoirs publics ne peuvent totalement prévenir les initiatives d'appropriation du lieu par les habitants).

Deux représentations se rencontrent et s'entrechoquent : celle des pouvoirs publics, déterminés à rejeter et à conjurer les initiatives habitantes comme un « non sujet » politique, et à les repousser (si besoin par des mesures répressives) dans le domaine de l'illégal, de l'illégitime ; celle des bidonvillois, qui cherchent à dépasser le veto prescrit, le plus souvent en introduisant discrètement, mais aussi en imposant plus ouvertement des attentes en actes.

Outre l'administration du bidonville par l'absence, un deuxième type d'action est également engagé par l'Etat autoritaire pour enrayer la protestation à travers la mise en oeuvre de programmes de « résorption » visant à faire disparaître ce territoire de la grammaire urbaine. Ces politiques de relogement favorisent les postures attentistes des populations vis-à-vis du pouvoir, mais contribuent également à la cristallisation des revendications et à la politisation de l'expérience vécue au quotidien (qui légitime la situation bidonvilloise). L'épreuve du présent au conditionnel, d'une existence déclinée sur le mode du révocable (toujours susceptible d'être remise en cause par les pouvoirs public), est acceptée dans la durée parce qu'elle ouvre des droits sur l'avenir (et en particulier le droit au relogement). Additionnés sur le long terme, les sentiments de douleur, de honte, de peur éprouvés au bidonville sont convertis en crédit politique inscrit au passif des pouvoirs publics.

2) La politisation des individus : la nécessaire identification à un groupe et horizons d'attente compatibles

Il nous semble que la politisation des individus ne peut être efficace (dans le sens où elle est susceptible de provoquer des effets de réalité sensibles et d'entraîner une évolution des configurations politiques) qu'à partir du moment où les arguments mobilisés dépassent le cadre de l'expérience individuelle. La politisation des individus passe par l'identification à un groupe qui partage (plus ou moins) les mêmes horizons d'attente et développe des répertoires d'action similaires, et qui construit un « nous » « en contrepoint de la figure de l'Etat » [Duchesne, Haegel, 901]. La politisation des individus n'est pas seulement une politisation individuelle, même si, comme au bidonville, les formes de mobilisation à l'œuvre sont le plus souvent atomisées.

Quand la répression et l'arbitraire du pouvoir fabriquent des liens

La répression et l'arbitraire du pouvoir (qui s'exerce à l'égard des dissidents, mais aussi de manière plus « feutrée » à l'égard de leur famille) créent de nouvelles situations d'interaction pour les parents des victimes et sont à l'origine de liens qui façonnent leur politisation. Les expériences communes de l'attente devant les portes des prisons, les brimades subies au parloir, les intimidations et les obstacles de l'administration pénitentiaire, les réclamations et négociations qu'elles occasionnent, l'espoir des grâces et l'échange de combines pour faire passer, qui un tagine recouvrant un livre, qui un thermos de café dissimulant des correspondances politiques tissent des liens très forts entre les familles – malgré les divergences politiques entre leurs prisonniers – et permettent la rencontre et la constitution progressive du groupe des familles de détenus :

« Il y avait des revendications des détenus politiques et de leurs familles, mais nous on était peu nombreux. Les familles de disparus on se comptait sur les doigts d'une main. Les connaissances ne sont pas faites en une seule année mais petit à petit... alors on a milité au sein des familles de détenus politiques » (Entretien avec une dirigeante de la Commission des familles, Casablanca, 24 mai 2001).

Les luttes en prison – grèves de la faim pour obtenir le statut de détenus politiques ou pour améliorer les conditions de détention – sont aussi des occasions pour ceux de l'extérieur de resserrement des liens. Le procès de Casablanca en 1977 est un des moments de cristallisation de ces liens. Malgré l'obstruction des services de sécurité, les familles participent aux défilés du 1^{er} mai de l'Union Marocaine du Travail. Au cours de la décennie 1980, en dépit des difficultés du travail de regroupement dues au danger de la répression qui sévit alors, le Comité des familles des victimes de disparition permet un véritable apprentissage politique à partir de quelques familles qui font office de têtes de réseau.

Cette politisation cristallise ensuite lorsque les familles de détenus sont forcées d'agir, et d'agir collectivement, pour s'opposer à l'arbitraire du pouvoir marocain – à tout le moins y faire face, en circonscrire les effets et en diminuer les conséquences. La politisation naît ici

d'interactions dans le proche, de face-à-face où une situation de souffrance et de domination également subie fournit l'occasion d'échanges et de partage de compétences et de schèmes de perception.

Comme le montre la lente constitution du groupe des victimes (« c'était un combat ingrat parce qu'on sentait pas de retour, à part de quelques associations de droits de l'homme » *idem*) à partir des expériences, tentatives et échecs de différents groupes locaux, la politisation des individus s'effectue en lien avec le portage de leur cause dans l'espace public. Les groupes de thérapie des associations de droits de l'homme sont un lieu où vont se nouer des solidarités politiques entre les victimes et sur lesquelles s'appuient par la suite les militants du Forum Vérité et Justice (FVJ)³. Au cours de ces séances, l'accent pouvait être mis sur les groupements de prisonniers politiques des différentes régions, les Sahraouis de Laayoune et de Kela'at M'gouna ou sur les familles de disparus. Ces rencontres n'ont pas pour seul objet de prodiguer des soins médicaux aux victimes, il s'agit aussi selon le mot d'un participant, de « penser à la situation et comment agir ». D'une certaine façon, les bases organisationnelles du FVJ se mettent en place dans ces séances. La politisation prend appui sur des initiatives individuelles qui sont aussi des réactions à des états de fait jugés inacceptables au travers desquelles des entrepreneurs de cause requalifient des souffrances individuelles – les violations graves des droits de l'homme – en question politique. C'est à partir de cela qu'ils font émerger le problème de la détention politique ou de la disparition forcée en problème public en lui conférant une teneur polémique pour tenter d'inverser un rapport de force défavorable [Hamidi, 2006].

La portée collective des mobilisations pour l'appropriation de l'espace au bidonville

De nombreux indices laissent penser que malgré le veto opposé par les autorités, l'espace est constamment aménagé et réaménagé au bidonville, que des négociations se trament, que des arbitrages s'effectuent, produisant finalement ce paysage fait de ruelles « à géométrie variable », caractérise par son hétérogénéité et par une certaine forme de discontinuité et d'imprévu. Les bidonvillois ne cherchent pas à s'engager dans des formes de résistance spectaculaire, mais s'attachent à bricoler, le plus souvent individuellement, des solutions difficilement décelables et donc difficilement opposables par le pouvoir. Le dépassement de l'interdit, pour être productif, rentable, gagne à rester secret et mesuré, prudent, pour ne pas attirer l'attention. La réussite du braconnage dépend souvent en définitive de la bonne évaluation des marges de manœuvre que les autorités sont prêtes à consentir pour garantir un minimum de paix sociale [Scott, 1985 ; Bayat, 1997].

C'est sans doute ce caractère illisible des initiatives habitantes qui amène de nombreux chercheurs à les considérer comme insignifiantes, politiquement anecdotiques, et à souligner l'absence de mobilisation collective dans les bidonvilles marocains. Ces actions atomisées portent cependant en puissance la marque du collectif, puisque leur addition entraîne des effets patents que les pouvoirs publics sont souvent incapables de contenir : comme si « ni la violence ni les coups d'éclat ne [pouvaient] stopper ce mouvement rampant de production diffuse de l'habitat » [Benlahcen Tlemçani, Missamou, 2000, 117].

Pour se convaincre de la portée collective des initiatives individuelles d'appropriation de l'espace au bidonville, on prendra un exemple dans le quartier de Khelifa aux Carrières Centrales. Au milieu d'une rue dont les baraques s'alignent de manière globalement rectiligne, le chemin se rétrécit ponctuellement. Deux constructions se faisant face « débordent » sur la chaussée et forment une sorte de goulot d'étranglement. L'agrandissement des baraques date de 1999, lorsqu'un réseau d'assainissement a été installé

³ L'organisation créée en novembre 1999 rassemble des membres de l'ensemble des groupes ayant eu à subir les violations graves des droits de l'homme (nationalistes, socialistes, marxistes-léninistes, islamistes, sahraouis et soutiens à leur cause). Sur le programme de l'organisation cf. *infra*.

sous l'impulsion des élus locaux. Parce qu'il s'agissait d'une initiative « bricolée », et en grande partie financée par les habitants eux-mêmes, les tuyaux d'évacuation des eaux usées n'ont pas été installés très profondément. Pour éviter que les camions qui passaient jusqu'alors par cette rue pour alimenter des commerces situés plus en avant dans le bidonville ne fassent s'affaisser l'installation, un des habitants, un ancien moqaddem (un représentant de base de l'autorité centrale au niveau local) d'un quartier populaire à proximité, a empiété de près d'un mètre sur la rue tout en enjoignant à son voisin d'en face de faire de même.

Il est clair que l'individu à l'origine de l'initiative dispose d'un statut particulier que lui confèrent ses fonctions antérieures. Personne ne conteste son action, qui a certes des retombées individuelles positives pour deux foyers (qui bénéficient d'un espace privé élargi), mais a aussi et surtout des retombées positives pour l'ensemble des habitants de la rue, qui voient leur accès à l'assainissement conforté. Cet exemple illustre bien le lien susceptible d'articuler une action apparemment purement individuelle et atomisée et une action plus collective. La solidarité locale joue en creux : elle apparaît dans le fait qu'aucune tentative de rattrapage n'a été mise en œuvre par les voisins pour « rogner » sur la chaussée et tenter de s'aligner sur les nouvelles frontières tracées par les deux baraques. La volonté commune de « préserver les canalisations » et de ne pas mettre en danger cet acquis fragile par un mouvement de constructions intempestives se traduit par une stricte inertie architecturale de la part du reste du groupe. Les censeurs de la ville ne voient dans la topographie des bidonvilles que le résultat d'actions agencées au hasard : une approche par le bas permet de restituer la logique de ces agencements, de montrer qu'ils sont le résultat d'arbitrages parfois collectifs.

Depuis la fin des années 1990, des mobilisations collectives et plus frontales se sont développées dans les bidonvilles marocains, en lien avec une reconfiguration du rapport aux élus. La « libéralisation électorale » des années 1990 a entraîné l'apparition d'un « clientélisme concurrentiel » [Goirand, 2000], qui a eu une portée très significative dans les bidonvilles. Les demandes en termes d'aménagement, refoulées par l'administration, ont en effet rencontré une offre politique jusqu'alors presque inexistante⁴. En dispensant des services indivisibles, en particulier en multipliant les bornes-fontaines, mais aussi en initiant la construction de réseaux d'évacuation des eaux usées, les patrons politiques s'adressent à l'ensemble du groupe habitant et modifient les règles du statu quo entre bidonvillois et autorités. En effet, pour obtenir les infrastructures que se proposent de leur procurer les patrons, les bidonvillois doivent en quelque sorte participer au don, soit en finançant une partie des canalisations, soit en se mobilisant collectivement pour empêcher que les autorités ne détruisent les travaux engagés. La politique institutionnelle a ainsi contribué à la reformulation des limites du possible et de l'impossible, du faisable et de l'infaisable au bidonville, la médiation des patrons électoraux contribuant à faire advenir le groupe habitant en groupe politique et favorisant la mobilisation collective [Zaki, 2005].

⁴ Le propos n'est pas d'affirmer l'effectivité de la « libéralisation politique » (de nombreuses recherches montrent les limites de réformes à travers lesquelles le pouvoir autoritaire s'efforce d'évoluer pour durer). Il s'agit plutôt de voir les ajustements et les réappropriations par les acteurs locaux du changement politique (ou de l'annonce de changement politique) impulsé par le haut.

3) La politisation dans la libéralisation : les expériences biographiques politisées au prisme des droits de l'homme

La libéralisation politique du Maroc a été orchestrée par la monarchie au sortir des « années de plomb »⁵. La chute du mur de Berlin entraîne une redéfinition de la position de nombreux Etats occidentaux par rapport au Maroc : la fin du danger communiste ne justifie plus à leurs yeux le maintien de l'ordre par n'importe quels moyens, et remet en cause la marocanité du Sahara occidental. Les pressions externes se multiplient pour que le pays s'engage dans une « transition démocratique ». Aux contraintes extérieures, se conjugue une pression interne non négligeable (révoltes du pain en 1981 et 1984, émeutes de la misère en 1990 à Fès, Tanger, Kénitra), qui poussent Hassan II à s'engager dans un processus d'ouverture politique [Bennani-Chraïbi, 1997 ; Vairel, 2005, p. 113-124].

Le registre des droits de l'homme constitue une référence centrale de la libéralisation. Si le pouvoir s'attache à récupérer ce répertoire pour neutraliser les revendications protestataires (voir *infra*), sa diffusion et sa banalisation permettent aux dominés de donner sens aux expériences de politisation pratique engrangées. Les épisodes biographiques de confrontation avec le pouvoir autoritaire prennent une dimension politique lorsqu'ils sont appréhendés sous le prisme des droits de l'homme. Les témoignages individuels et les revendications particulières prennent une valeur collective grâce à leur énonciation dans un cadre analytique cohérent reconnu par le pouvoir suprême.

Les droits de l'homme : la montée en universalité de la revendication

Le registre des droits de l'homme (*houqûq al-insân*) constitue un registre de légitimation essentiel non seulement pour les victimes de la répression politique, mais aussi pour les bidonvillois marocains. Il permet le passage d'un « Non ! » privé inarticulé et peut-être même inexprimé » à un « Personne ne devrait être traité ainsi ! » » [Tussman, cité par Pitkin, 348] et dévoile par là la signification publique, et même universelle (et donc légitime) des intérêts défendus. Si l'appel à ce principe transcendant discrédite les normes juridiques édictées par la puissance publique, il permet aussi d'affirmer une forme de communion (de principes, de valeurs) avec le reste de la société.

Ainsi, l'action des victimes des « années de plomb » s'effectue-t-elle au nom de la société tout entière ; les témoignages particuliers prennent une valeur exemplaire (notons que le glissement de l'intérêt des victimes à celui de la société marocaine renforce également la légitimité des dirigeants du FVJ à parler au nom de l'ensemble des victimes). La mémoire et la vérité apparaissent comme des droits de la société marocaine toute entière, parce que « la société dans son ensemble, y compris ceux qui n'ont pas eu affaire aux services [de sécurité], a été traumatisée » :

« C'est une question qui ne concerne pas seulement les individus pris individuellement, les victimes prises individuellement [il le répète], chacun ayant des souffrances personnelles ou des comptes à régler avec un passé donc on voulait dépasser ce cadre. On voulait dépasser cette approche qui a longtemps miné un peu toutes les tentatives, (...) l'idée c'est de dire que c'est une affaire qui concerne toute la société, elle est éminemment politique au sens noble du terme, dans la mesure où elle s'inscrit dans la transformation à la fois des victimes qui ont perdu tous sens de vengeance, de trucs comme ça, qui voulaient s'impliquer dans quelque chose de nouveau et aussi parce que c'est une question fondamentale de rompre une fois pour toutes avec quatre décennies de tyrannie, d'autoritarisme, de répression (...) » (Entretien avec un dirigeant du Forum Vérité et Justice, 7 février 2002, Rabat).

⁵ L'expression (que l'on retrouve dans d'autres pays) désigne la période la plus « noire », la plus répressive du régime marocain sous le règne de Hassan II. L'arbitraire du pouvoir royal s'exerça contre l'opposition marxiste-léniniste et les partis de gauche, ainsi que contre les sympathisants de la cause de l'indépendance du Sahara occidental, puis contre les islamistes.

Le registre des droits de l'homme se prête à la mise en œuvre d'une stratégie de « scandalisation », qui permet de transfigurer en « cause (...) toutes sortes de misère du monde repliées sur le privé et privées d'expression » [Offerlé, 1994, p. 125],

« Mon mari est mort quand j'étais jeune, ma fille... J'ai dû travailler pour élever mes enfants, il n'y avait pas de repos, rien que l'épreuve (*t-tamâra*). J'ai un fils handicapé. Mais rien, pas d'aide. Est-ce qu'il n'y a pas de dignité dans ce pays? Est-ce qu'il n'y a pas des droits ? » (Aïcha, 65 ans, Carrières Centrales, 2002)

Les biens revendiqués ont une dimension englobante qui dépasse le cadre des intérêts circonstanciés : vérité, justice, cadre institutionnel empêchant la reproduction des exactions dans le cas du Forum (les trois objectifs principaux établis lors de la réunion de l'Assemblée constitutive du FVJ peuvent d'ailleurs se comprendre comme autant de biens collectifs à distribuer⁶) ; demande de dignité, de respect dans le cas des bidonvillois.

Des intérêts universels aux intérêts corporatifs ; des intérêts corporatifs aux intérêts individuels

D'un autre côté, dans le processus argumentatif, l'universalité de principe, contredite par les faits, permet de mieux mettre en évidence le statut de victimes dont souffrent les enquêtés et l'injustice d'une situation dont l'Etat est rendu responsable en priorité. Comme le souligne Jacques Rancière [1998, 86], « le discours universaliste sert ainsi des objectifs corporatifs au même titre qu'un discours excluant et communautaire. La distinction s'affirme dans l'universalisme », qui légitime les aspirations singulières et les demandes spécifiques des bidonvillois comme des parents de victimes.

Ainsi par exemple, la revendication par les bidonvillois d'un droit à la dignité et au respect légitime des exigences économiques et sociales importantes :

« Qu'est-ce qu'il fait l'Etat ? *Rien*. Est-ce qu'il résout le problème du chômage ? Non. Est-ce qu'il résout nos problèmes de santé et trouve des logements pour les pauvres ? Non. Il nous laisse plutôt mourir de faim, et de maladie aussi. Pourtant nous aussi, on a droit à un travail, et on a droit à la vie aussi (*haqq l-hayât*). C'est les droits de l'Homme qui veulent ça. (...) C'est vrai, qu'est-ce qu'on est pour être traités comme ça ? Est-ce qu'on est pas des hommes nous aussi ? Est-ce qu'on a pas droit comme tout être humain (*bachar*) à la dignité (*karâma*). C'est les droits de l'Homme. Mais non, nous on est des animaux. Nous on est des cafards, ils pensent qu'on cherche toujours à voler de l'huile⁷. (...) Nous, parce qu'on n'a pas d'argent, on n'a pas droit à l'électricité ni aux médicaments, on n'a pas droit à la santé parce qu'on habite dans un bidonville. L'Etat ne nous donne pas notre droit (l'expression est récurrente dans les témoignages : *ed-daoula ma kat'tînâch haqqnâ*) » (Houda, 32 ans, Carrières Centrales).

Les droits de l'Homme se transforment ainsi en droits du Bidonvillois, la montée en généralité ou en universalité de la justification permettant l'affirmation de la nécessité d'un traitement différencié (en matière de logement, mais aussi d'emploi...).

Parmi les biens collectifs revendiqués au nom des droits de l'homme, certains sont largement susceptibles d'être déclinés non seulement de manière corporative, mais aussi de manière individuelle. Il en va ainsi de la vérité sur la disparition d'un proche, des restitutions des dépouilles, de la libération des détenus encore au secret, de la réhabilitation morale et politique des victimes. Il en va ainsi également de la revendication du droit à un logement décent, qui légitime les demandes de relogement des bidonvillois. Les individus ont ainsi un intérêt propre à se mobiliser. En l'espèce, la distinction du caractère individuel ou collectif de ces biens apparaît relever de variations contextuelles, tout comme leur registre d'énonciation. Ils sont fonction des appropriations dont ils font l'objet selon les moments soit par un individu, soit par le groupe.

⁶ « Établissement de la vérité sur les circonstances des violations des droits humains (...) Réhabilitation et réadaptation et garantie [des victimes] à réparation morale et matérielle. Détermination et reconnaissance solennelle de la responsabilité de l'Etat et de ses agents dans les atrocités commises (...) ».

⁷ Jeu de mots sur le terme « cafard », qui se dit « *saraq ez-zît* » en dialectal, littéralement « voleur d'huile ».

II - Ambivalence et fluidité des phénomènes de politisation :

1) La dépolitisation comme dispositif autoritaire

Si l'étude des situations autoritaires a longtemps reposé sur la croyance que l'apathie politique et la dépolitisation seraient consubstantielles à ces systèmes politiques [e.g Linz, 2000], leur capacité de renouvellement (notamment dans les pays du monde arabe), donne à voir en particulier depuis une quinzaine d'années les possibles combinaisons entre autoritarisme et politisation. Au Maroc, les nombreuses énonciations du « consensus » qui caractériserait la configuration politique de la fin des années 1990 (de même que le rejet par le pouvoir de certaines questions dans le domaine de « l'impolitique ») révèlent la portée polémique de certaines formes de dépolitisation : les processus de « déconflictualisation » [Hamidi, 2006, 18] constituent alors des ressorts de légitimation politique pour un régime autoritaire en transformation, qui cherche à minimiser le recours à la répression violente pour contrôler la contestation. Cependant, on montrera que les pouvoirs publics n'ont pas le monopole du recours à la dépolitisation comme instrument politique, qui est également utilisée par les dominés pour faire valoir leurs revendications.

L'élaboration d'un consensus sur les « années de plomb »

À la fin des années 1990, les gouvernants marocains ajustent leur système d'emprise aux normes internationales en matière de démocratie et de bonne gouvernance. La thématique des « droits » fait l'objet de références appuyées⁸. La question des droits de l'homme est inscrite dans le consensus officiel. L'ensemble des partis politiques, y compris ceux de l'opposition qui se préparent en 1998 à entrer au gouvernement, souscrivent aux modalités royales de règlement de la violence d'État. Les décisions du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) rendues à l'occasion de ses douzième (20 avril et 28 septembre 1998) et treizième réunions (2 avril et 2 juillet 1999) témoignent de la volonté du régime de « clore définitivement les dossiers *en suspens* »⁹ en matière de droits de l'homme sur un terrain et dans des termes qui lui soient favorables. Le CCDH créé par Hassan II, répondait à la campagne internationale contre le bagne de Tazmamart et les faibles standards marocains en la matière. Sa réputation d'absence complète d'autonomie vis-à-vis du Palais royal et sa composition n'en faisaient guère un allié des militants.

Réduisant la « vérité » à trois aspects – un règlement technique par la reconnaissance « avec précision et objectivité » de 112 cas de disparus, financier avec l'indemnisation comme voie unique de règlement et la clôture d'un « dossier qui porte atteinte à l'image du pays à l'extérieur » – la proposition du CCDH escamote de manière presque grossière l'histoire et les enjeux des atteintes aux droits de l'homme. En cela, elle passe par pertes et profits des pans entiers de l'histoire politique et militante du Maroc. Au-delà, le régime fait preuve d'une capacité réelle à tirer profit des idées que véhicule la mondialisation, reprenant à son compte la « théorie des deux démons » du président argentin Alfonsín qui renvoyait dos-à-dos victimes et tortionnaires¹⁰.

⁸ Création d'un Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (1990), d'un ministère des Droits de l'homme (1993), libérations de prisonniers politiques en août 1991 et mai 1994, retour des exilés (mai 1994), libération du bagne de Tazmamart (juillet 1995), inscription des droits de l'homme tels qu'universellement reconnus au préambule de la Constitution de 1996.

⁹ L'expression revient à six reprises dans le texte du 2 avril 1999.

¹⁰ Le mémorandum du 2 avril 1999, proposant une voie royale d'amnésie par indemnisation et l'amnistie pour les tortionnaires, indique : « Les fidèles serviteurs de votre Majesté, membres du Conseil sollicitent de votre Majesté, [...], d'accorder sa généreuse grâce à toute personne s'étant rendue coupable de crime d'atteinte à la sécurité de l'État, à sa quiétude, d'y avoir participé ou incité, avec toutes les conséquences qui en ont résulté au

Cependant, les termes de la reconnaissance des violations vont constituer une raison de mobilisation pour les militants¹¹, de même que la menace de la dépolitisation de leur cause pour les anciennes victimes [Chazel, 2003, 127]. La mise en pratique du mémorandum du 2 avril 1999 aboutissait, en effet, à leur ôter tout droit à des réparations autres que financières ainsi qu'à toute réhabilitation au sein de la communauté politique. Les réformes politiques sont loin d'être une façade démocratique entretenue par les gouvernants. Au contraire, ce double contexte de mise en forme de l'ordre politique et le langage de domination qui l'accompagne – réforme démocratique et règlement des « années de plomb » – fournit des points d'appuis aux victimes.

De l'exclusion politique par le maintien hors la ville et hors la loi à la dépolitisation par l'argument du social

On a vu que le pouvoir utilisait l'argument de l'illégalité ou de l'informalité des pratiques bidonvilloises pour les contenir. Tout en invoquant le critère technique du respect du droit, il neutralise les revendications par le recours alternatif au laisser-faire et à la coercition. Ainsi par exemple, les pouvoirs publics ont jusqu'au début des années 2000 préféré fermer les yeux sur les pratiques de détournement électrique plutôt que d'organiser un raccordement formel des bidonvilles au réseau de l'agglomération (il faudra attendre l'arrivée de la Lydec, entreprise privée à capitaux internationaux à qui a été confiée la gestion déléguée de la distribution d'électricité à Casablanca pour que les autorités acceptent le principe d'un raccordement officiel au réseau de la ville). Il s'agissait de maintenir la paix sociale de la manière la moins coûteuse politiquement : les pouvoirs publics s'attachent ainsi à entretenir un rapport fragile à la légalité de leurs administrés, en consentant des écarts à la législation sans accorder de droits clairement reconnus. Ce jeu sur les frontières du légal et de l'illégal, du formel et de l'informel, constitue un ressort essentiel de l'autoritarisme et un outil efficace de cooptation des différentes catégories sociales [Gobe, 1999].

Dans le même temps, l'action publique renforce la stigmatisation du bidonville en oeuvrant activement à sa disparition à travers la mise en œuvre de programmes de « résorption » ou d'« éradication » des bidonvilles. Avec l'instauration du gouvernement d'alternance en 1998 et l'arrivée au pouvoir de l'opposition, une réflexion critique s'engage face aux politiques publiques déployées à l'égard des bidonvilles. Avec la mise en place du programme Villes Sans Bidonvilles et de l'Initiative Nationale de Développement Humain, des concepts jusqu'alors inaudibles (comme celui d'accompagnement social, celui de participation des populations à la « fabrication » et à la gestion urbaines, ou comme la nécessité d'intégrer la dimension durable du développement urbain) sont mis en avant par les décideurs pour illustrer le processus de modernisation et d'ouverture de l'action publique au Maroc. Pourtant, dans les faits, il semble que les anciens schémas d'intervention publique soient toujours appliqués. Le « social » apparaît surtout comme un mode de justification utilisé par les opérateurs pour faire passer plus en douceur des solutions et des pratiques inchangées, relevant du volontarisme autoritaire et classique de l'acteur public [Zaki, 2006].

niveau de la réaction des autorités concernées et de leurs auxiliaires pour préserver la quiétude de l'État et sa sécurité ».

¹¹ Discours du roi dans *Le Matin du Sahara*, 10 octobre 1998 : « Nous voulons – c'est là notre ferme détermination – clore définitivement au cours des six prochains mois le dossier des droits de l'homme [...] pour que soient examinés ces dossiers et que soit close définitivement cette question afin que le Maroc ne traîne plus derrière lui une réputation ne reflétant nullement la vérité et qui n'est conforme ni à son passé ni à la réalité présente et sert encore moins son avenir. ».

2) La dépolitisation comme maîtrise par les gouvernés de la grammaire de la domination

Penser la politisation et la dépolitisation dans un mouvement synchronique

S'il constitue un répertoire commun de légitimation, le registre humanitaire se décline aussi individuellement. Il se déploie à partir de témoignages mettant face à face les autorités ou les anciens tortionnaires et les victimes. Le but recherché est une mise en présence immédiate avec la souffrance des victimes faisant appel au sentiment de commune humanité du public. Malgré la diversité de son positionnement par rapport au régime et donc par rapport à ce qu'il faudrait dire sur les « années de plomb », la presse reprend les témoignages des victimes des divers lieux de détention sur le même registre humanitaire. Ainsi, par exemple, *Le Journal Hebdomadaire* (28 avril-4 mai 2001), introduisait une lettre ouverte de la mère d'Abdelhak Rouissi au ministre de la Justice sous le titre « Le drame d'une mère » alors même que celle-ci indique ressentir « une sorte d'amertume, de nausée et de colère » après les déclarations de « ministres et responsables, [selon lesquels] le dossier des disparus est clos, suite à l'indemnisation des victimes et de leurs familles ».

C'est davantage la souffrance de la victime qui est valorisée que le chaînage de causes et de responsabilités qui ont conduit à ces souffrances [Boltanski, 1999]. L'humanitaire revêt ainsi des vertus dépolitisantes pour certains acteurs, ce qui explique pourquoi des journaux pourtant peu suspects de sympathie pour la cause des droits de l'homme, comme par exemple *Maroc Hebdo International* ou *La Nouvelle Tribune*, ont pu accorder une telle importance à ces témoignages (faisant ainsi écho aux stratégies de neutralisation du dossier des « années de plomb » par le pouvoir, en restituant les témoignages des victimes dans les termes fixés par la monarchie).

Mais derrière ces témoignages, se logent aussi des enjeux de mémoire qui revêtent la dimension de révélations au tour proprement politique. De fait, ils sont aussi utilisés par les soutiens des victimes pour faire avancer leur revendication face au régime, dans le sens d'un dévoilement de la vérité. Le témoignage et l'insistance sur la douleur individuelle de victimes possèdent des vertus dépolitisantes. Mais rappeler l'image d'une mère vieillissante qui espère toujours le retour de son fils disparu ou d'un fils dont le père militant a trouvé la mort pendant les « années de plomb » relève d'évocations de la disparition forcée parmi les plus à même d'opérer une naturalisation de cet enjeu. C'est d'ailleurs l'un des choix des dirigeants du FVJ dans les premiers temps qui suivent la création de l'organisation [FVJ, 2000]. Selon son président : « il est nécessaire que la société sache ce qu'ont vécu les victimes. C'est seulement après que nous pourrons trouver des solutions » [*Nación Arabe*, n°41, printemps 2000].

Il convient donc de saisir comment l'expérience individuelle devient représentative d'une vague de répression, pour ne pas figer ces prises de position dans un seul et même registre, au risque de les substantialiser. Il n'est pas nécessaire de considérer la politisation et la dépolitisation comme exclusifs l'un de l'autre. On peut, au contraire, penser les processus qu'ils désignent comme pouvant coexister de façon synchronique.

Dépolitisation par réappropriation du discours des gouvernants

La déconflictualisation des questions ne constitue pas un instrument dont l'Etat autoritaire aurait le monopole : l'évitement du registre polémique (ou sa négation) est également utilisé par les bidonvillois pour rendre audibles les demandes et la protestation. Ainsi, à travers l'utilisation du répertoire des droits de l'homme, les bidonvillois ne s'érigent pas contre le système de pouvoir tel qu'il devrait théoriquement être, mais contestent pour en voir appliqués les principes essentiels réaffirmés par le régime¹².

¹² Ils se posent en « dissidents », car il s'agit pour eux de faire triompher les principes revendiqués par l'Etat démocratique sur les normes de l'Etat autoritaire (David-Jugneau, 1989, 94).

Voici une illustration de la capacité des bidonvillois à se jouer des mots du pouvoir (même suprême) en évacuant la dimension oppositionnelle de leurs propres propos et de leurs propres pratiques. Le roi Mohamed VI, devenu « roi des pauvres » en raison de ses actions médiatisées en faveur des déshérités, prononce un discours en août 2001 qui fait du logement social une priorité nationale, mais qui surprend aussi par la volonté affichée de mettre en œuvre une politique intransigeante vis-à-vis de l'habitat non réglementaire et de sanctionner les fonctionnaires, les élus ainsi que les habitants responsables de la prolifération des installations illégales. Le discours a fait sensation au bidonville, mais pas pour contribuer à cristalliser la peur ou le ressentiment à l'égard du pouvoir : il a au contraire été considéré comme une nouvelle preuve de la grande sensibilité du roi à la situation des bidonvillois, et comme une incitation à améliorer les conditions de vie au bidonville.

« Nous, nous faisons ce que voudrait *sidna* pour nous. Lui, il veut qu'on vive, il veut notre bien, parce qu'il sait qu'on est des citoyens (*mouwâtînîn*), et qu'en tant que citoyens on a des droits comme les autres. Il l'a dit dans son discours sur les *kariens*, tu sais. Si l'Etat faisait ce que veut *sidna*, on vivrait tous dans la dignité et la tranquillité, avec l'eau, et l'électricité, et des vraies maisons. Mais les *moqaddmîn* et les caïds et la police, et tout le makhzen en général, ils ne veulent pas comprendre. Alors on est obligé de prendre notre droit. »

En commentant des propos royaux et en en faisant une lecture favorable, les bidonvillois en reconstruisent le sens. En réaffirmant leur amour pour leur roi, en louant et mettant en valeur ses qualités, en rejetant sur d'autres la responsabilité politique de leur condition insupportable (« s'il savait il nous aiderait, il voudrait qu'on ait l'électricité »), c'est aussi un peu comme si les enquêtés forçaient la faveur souveraine : ils expriment leur ardeur et rappellent au monarque la contrainte de rôle (celui de roi des pauvres) à laquelle il ne doit pas déroger. On s'en rend compte, la politisation ne suppose pas nécessairement une opposition frontale au pouvoir : elle peut se nicher dans la démonstration appuyée de ferveur pour la personne du roi ou dans l'expression de la douleur d'une mère devenue représentante des souffrances de tout un groupe. Par ces moyens, le défaut d'infrastructures du bidonville comme les effets des politiques coercitives s'imposent comme des problèmes publics alors qu'ils étaient rejetés, non sans violence, par les autorités dans le domaine de l'indicible, de l'informulable, de l'inexistant.

Finalement, la politisation des dominés prend appui sur l'expérience biographique. Elle opère à partir d'une redéfinition des limites des sphères privée et publique et de leur superposition. Le vécu des individus prend alors une dimension politique : chercher à discréditer l'autorité du centre, ou chercher à retraduire les registres de légitimation du pouvoir dans des termes plus favorables est d'abord affaire de compétence pratique. Mais imposer une question en question publique, faire qu'un problème prenne une dimension polémique, nécessite une bonne intelligence des arguments et de la grammaire de la domination. De cette intégration découle la capacité des acteurs à repérer des marges de manœuvre, à discerner les failles et les faiblesses potentielles d'un ordre pour optimiser des ressources rares. C'est pour cette raison que l'on a choisi de ne pas se focaliser sur les seules formes de transgression par rapport au pouvoir politique, mais de les analyser au regard des logiques de l'interdiction politique, de la manière dont est comprise la contrainte et dont elle est réinterprétée, contournée, négociée... En outre, la montée en généralité de l'argumentaire qui permet de donner la légitimité la plus large possible aux attentes, de leur conférer une signification et une portée politique, est-elle circonstanciée. Intégrées dans un cadre analytique cohérent – qui n'exclut pas l'hétérogénéité des préférences – biographies individuelles et revendications particulières prennent un sens collectif. Dans les deux cas étudiés, le recours au champ lexical de la démocratie (et en particulier au registre des droits de l'homme) n'est utile politiquement que relocalisé et contextualisé.

De manière traditionnelle, et l'autoritarisme marocain n'y fait pas exception, la dépolitisation (précisément la déconflictualisation des questions) constitue un dispositif politique utilisé par les gouvernants pour désamorcer les revendications protestataires. L'un des enseignements de ce texte réside dans la manière dont elle est aussi un outil de politisation pour les individus cherchant à composer avec les contraintes de l'ordre imposé : la politisation des individus ne doit pas s'appréhender seulement en termes de conflictualisation. C'est en ce sens que peut s'envisager dans le cas marocain la référence dominante au « consensus ». Incontestable outil de neutralisation politique, il force aussi les acteurs de la politique légitime à prendre position sur un terrain où ils ne sont plus les seuls producteurs des enjeux et significations politiques, faisant évoluer les critères et les ressorts de la légitimité et de la crédibilité politique.

Bibliographie :

- BAYAT, Assef, 1997, *Street politics, poor people's movements in Iran*, New York, Columbia University Press, 232 p.
- BENLAHCEN TLEMÇANI, Mohamed, MISSAMOU, Ruffin, 2000, « Habitat clandestin et habitat insalubre au Maroc : vers une stratégie d'intervention plurielle », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°86, juin, p. 111-118.
- BENNANI-CHRAÏBI, Mounia, 1997, « Le Maroc à l'épreuve du temps mondial », in Zaki Laïdi (dir.), *Le temps mondial*, Bruxelles, Complexe, p. 105-141.
- BOLTANSKI, Luc, 1999, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié, 287 p.
- CHAZEL, François, 2003, *Du pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ, 204 p.
- DAVID-JOUGNEAU, Maryvonne, 1989, *Le dissident et l'institution, ou Alice au pays des normes*, Paris, l'Harmattan, 255 p.
- DUCHESNE, Sophie, HAEGEL, Florence, 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *RFSP*, vol. 24, n°6, p. 877-909.
- FVJ, 2000, *Chahadât 'an al-ta'dhib fil-maghrib* (Témoignages sur la torture au Maroc, en arabe) (document publié à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture).
- GOBE, Eric, 1999, *Les hommes d'affaires égyptiens : démocratisation et secteur privé dans l'Egypte de l'infîtah*, Paris, Karthala, 290 p.
- HAMIDI, Camille, 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *RFSP*, vol. 56, n°1, p. 5-25.
- LINZ, Juan, 2000, *Totalitarian and authoritarian regimes*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 343 p.
- MENEHBI, Khadija, 2001, *Morceaux choisis du livre de l'oppression*, Rabat, Multicom.
- OFFERLÉ, Michel, 1994, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 157 p.
- PITKIN, Hanna, 1981, « Justice: on relating private and public », *Political Theory*, vol. 9, n°3, p. 327-352.
- RANCIERE, Jacques, 1998, *Aux bords du politique, Jacques Rancière*, Mayenne, La fabrique-Editions, 189 p.
- SCOTT, James C., 1985, *Weapons of the weak: everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Conn., Yale University Press, 389 p.
- VAIREL, Frédéric, 2005, *Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc*, thèse de doctorat, I.E.P. d'Aix-en-Provence, 687 p.

- ZAKI, Lamia, 2005, *Pratiques politiques au bidonville, Casablanca (2000-2005)*, thèse de doctorat, I.E.P. de Paris, 555 p.
- ZAKI, Lamia, 2007, « L'action publique au bidonville : l'Etat entre gestion par le manque, « éradication » des *kariens* et accompagnement social des habitants », *L'Année du Maghreb*, édition 2005-2006, p. 303-320.